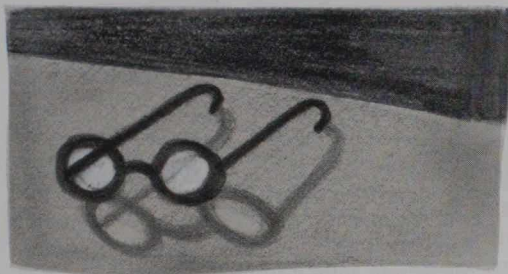


NOTE DE LA DIRECTION

Le danger des bilans politiques.



EXAMINER LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE, LA POLITIQUE en matière de sécurité, de défense et d'aide au développement n'est pas toujours une bonne idée, du moins lorsque l'examen se pratique aussi irrégulièrement qu'au Canada. S'il est une chose que nous a enseignée l'histoire récente, c'est bien que les événements peuvent s'enchaîner à un rythme très rapide. La situation est en évolution constante, c'est pourquoi nous devrions peut-être envisager une forme de bilans continus et la publication annuelle de Livres blancs, à l'instar des Britanniques. Nous y gagnons un processus de consultation ininterrompu qui ne connaîtrait plus de ces périodes d'activité effrénée entrecoupées de longs silences.

Certaines leçons s'appliquent particulièrement au gouvernement canadien, car la plupart des examens politiques réalisés à la fin des années 1960 et au début des années 1970, à l'exception peut-être de celui qui a donné lieu à la publication du Livre blanc de la défense, en 1971, étaient mal conçus et mal exécutés, malgré la pleine participation des plus hauts échelons du gouvernement. Il en a résulté des bilans plus préjudiciables que bénéfiques, et une partie de ce préjudice a mis du temps à s'effacer.

Le «Livre gris» du nouveau gouvernement conservateur d'alors sur la politique étrangère de 1985 (*Compétitivité et sécurité : les orientations des relations internationales canadiennes*) a été en grande partie annulé par le rapport qu'en a fait ensuite le comité mixte extraordinaire du Parlement et du Sénat (le Rapport Hockin-Simard) et par la réaction du gouvernement même à l'étude parlementaire. Cette réaction n'a jamais été officialisée par aucun Livre blanc, pas plus que le Livre gris n'a été retiré, ce qui a pu semer une certaine confusion dans plusieurs domaines. Certains débats et décisions qui ont suivi sur l'indépendance des programmes canadiens, la participation multilatérale et la coordination bilatérale avec les États-Unis auraient sans doute gagné en franchise si un processus d'examen plus clair avait produit un résultat plus net, mais c'est discutable. Ces programmes parfois contradictoires et les questions litigieuses qui les entouraient inmanquablement constituent le sempiternel lot de la politique étrangère canadienne.

SI VOUS VOULEZ UNE AUTRE PREUVE QUE LE PROCESSUS dénature le produit, voyez le Livre blanc de la défense de 1987. Bien que répondant à un besoin évident d'étudier les moyens nécessaires à la politique de sécurité et de défense, sa

préparation ne pouvait tomber à plus mauvaise époque, à savoir précisément au moment où les objectifs de la politique de défense du Canada, après être resté inchangés pendant des décennies, ont commencé à se modifier. Beaucoup d'entre nous ont sévèrement critiqué le Livre blanc à sa sortie, surtout parce que nous le pensions mal orienté, encore que certains jugeaient également ses objectifs utopiques.

En définitive, ce sont davantage des considérations financières que l'apaisement des tensions Est-Ouest qui l'ont vidé de sa substance. Cependant, le fait qu'on ait une fois encore édulcoré des orientations nouvelles données aux forces armées et qu'une fois encore les attentes suscitées ont été déçues a causé des dommages durables. En l'occurrence et tout bien considéré, il aurait mieux valu ne dresser aucun bilan plutôt que d'en avoir dressé un en vain.

On ne sait pas vraiment si, et dans quelle mesure, l'histoire mitigée des derniers bilans de la politique étrangère et de la défense canadiennes a contribué à une certaine réticence à replonger, en 1989, dans le même exercice, même après que M. Gorbatchev a très manifestement entrepris de «chambarder» l'ordre international. À l'évidence, d'autres facteurs ont joué un rôle, dont la nécessité constante d'éteindre des incendies politiques, nécessité renforcée par ces événements-mêmes, et les préoccupations internes d'ordre financier et organisationnel.

Il y a aussi eu au Canada un débat officiel et politique incessant sur la question de savoir si M. Gorbatchev allait apporter des changements qualitatifs. Le Canada, sans jamais avoir joué le va-t-en-guerre contre l'Union soviétique, a toujours compté parmi les pays qui, en Occident, critiquaient le plus sévèrement les violations des droits de la personne dans le système totalitaire soviétique. En conséquence, notre gouvernement a été un des plus lents à reconnaître les changements et à y réagir.

UNE FOIS ENTAMÉ, NÉANMOINS, L'INDISPENSABLE bilan politique est allé bon train et, jusqu'ici, il se révèle efficace. Un ministre s'y est investi personnellement et au nom du gouvernement, et il est disposé à discuter de ses conclusions avec les Canadiens et Canadiennes intéressés ainsi qu'avec nos partenaires à l'étranger. De l'extérieur, les dirigeants semblent avoir conduit leurs analyses et leurs débats internes de manière assez expéditive. L'urgence de modifications importantes à apporter à certains piliers du système international a apparemment orienté l'examen de telle manière qu'ils n'ont éprouvé ni le besoin ni la tentation de partir de principes fondamentaux abstraits comme cela avait été le cas en 1970, par exemple.

Nombre de Canadiens et Canadiennes ont contribué au processus d'examen, certains de façons plus organisées que d'autres. Beaucoup d'entre nous, qui travaillons dans le domaine de la paix et

de la sécurité internationales, avons saisi l'occasion pour organiser des consultations, préparer des documents et apporter notre contribution aux mécanismes de formulation des politiques. À ce jour, la participation du public à l'examen de la politique de sécurité a aussi été conçue pour favoriser un dialogue permanent, principalement par le biais d'une série d'allocutions du ministre des Affaires extérieures, dont la première, préliminaire, prononcée à l'Université McGill en février, portait sur les principes de nos futures relations avec l'Europe, et une autre, donnée en mai au Collège Humber, a permis de confirmer les orientations canadiennes en Europe.

En outre, une motion de l'opposition reprochant au gouvernement son manque d'initiative en matière de politique étrangère a provoqué un débat intéressant à la Chambre, le 31 mai. Débat que M. Clark a d'ailleurs élargi aux problèmes de sécurité dans la région de l'Asie et du Pacifique, ce qui nous a amené aussi à des discussions animées et importantes avec nos partenaires du Pacifique.

DANS LES ÉLÉMENTS POLITIQUES QUI ONT ÉMÉRGÉ jusqu'ici, sont apparues des analyses et des prises de risques intrigantes. Ottawa s'est déclaré en faveur du renforcement et de l'élargissement de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), depuis longtemps préconisé par l'Institut, bien avant Washington ou Londres, et notre pays a contribué à orienter l'OTAN dans ce sens. Nous qui ne sommes pas au gouvernement ne savons pas quels sont tous les autres dossiers à régler. Nous savons que les politiques relatives au multilatéralisme ont fait l'objet d'une certaine réflexion de façon à répondre en temps voulu aux nombreux nouveaux problèmes et opportunités auxquels les Nations Unies seront confrontées.

Bien entendu, il reste encore du pain sur la planche, en l'occurrence la révision de la politique de défense, bien promise mais souvent repoussée. Soyons justes et rappelons-nous que le bilan de 1987 a été publié dans les conditions que nous savons, en partie en désespoir de cause, ce qui est malheureusement inévitable lorsque l'on choisit de procéder à des révisions sporadiques. Au vu des événements de ces tout derniers mois, force nous est de constater que les problèmes que le Canada a à résoudre en matière de défense ont changé radicalement. M. McKnight a déclaré sans équivoque qu'à «la fin de 1989, les fondements géopolitiques de l'essentiel de la politique [de 1987] avaient disparu». Les nouvelles réalités géopolitiques sont encore plus complexes et les options relatives à la défense doivent suivre de plus près encore et avec plus de souplesse les programmes de notre politique étrangère et de notre sécurité. À l'aube des années 1990, tout Canadien et Canadienne a intérêt à ce que les bilans soient dressés convenablement. □

— BERNARD WOOD